Vie financière de l'église

La courbe affichée régulièrement au fond du temple indique que la situation n'est pas mauvaise ; elle est en tout cas meilleure qu'en 2013 :

2014

2013

Prévisions (Budget)

Les recettes ordinaires (hors travaux) sont composées essentiellement des dons des paroissiens : dons nominatifs (85 %), et dons anonymes lors de la collecte (12 %). Elles permettent de financer les dépenses ordinaires, que nous détaillerons en page suivante.

Cet hiver, nous vous faisions part de notre inquiétude. Nous sommes maintenant rassurés : l'appel financier a été entendu.   
Nous n'avons plus qu'un retard d'un mois sur les prévisions…

**Mais pourquoi est-il important de "boucler le budget" ?**

**Pourquoi est-il important que les rentrées soient régulières ?**

Pour le comprendre, le plus simple est de suivre les dépenses ordinaires de la paroisse, en "pistant" 100 € qu'a donnés M. Luthin (Jean-Martin).

Ce don va nous emmener d'abord dans notre paroisse (l'église locale d'Orléans), puis dans la Région Ouest de l'EPUdF, puis enfin jusqu'au siège de l'EPUdF (ou Union Nationale).

C'est tout ? Pas tout à fait. L'EPUdF fait partie de la Fédération protestante de France ; elle participe au Service protestant de mission, et à diverses instances internationales

**Semper Reformanda Eglise réformée d'Orléans Septembre 2014**

Circulation de l'argent dans l'Eglise protestante unie de France

Bon, alors : que deviennent mes 100 € ? (Question de M. Luthin – Jean-Martin)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Dépenses de l'Eglise d'Orléans**  ou Eglise locale d'Orléans  ou Paroisse d'Orléans  ou Association cultuelle Eglise réformée | **Dépenses de la Région Ouest**  Siège : 22 rue Stéphane Pitard, Tours | **Dépenses de l'EPUdF**  ou Union nationale  Siège : 47 rue de Clichy, Paris |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | *Répartition des 100 € :* | *Répartition des 63 € :* | *Répartition des 19 € :* |
|  | Dépenses synodales : *63 €*  *Ça ne fait que passer :*  *versé directement à la région* | Service protestant de mission : 6 €  *Ça ne fait que passer*  Charges de l'Union nationale : *19 €*  *Ça ne fait que passer :*  *versé directement à l'union nationale* | Organismes d'église extérieurs : 1,5 €  *Ça ne fait que passer ; versé à :*  Fédération protestante de France  Service protestant de mission  Organismes internationaux  […] |
| M. Luthin : 100 €  *On ne sait pas comment M. Luthin s'organise.*  *S'il donne 100 €, c'est qu'il l'a décidé, et qu'il peut le faire.*  *En tout cas, on le remercie…* | Dépenses locales : 37 €  Animation, évangélisation  Déplacements  Frais de bureau  Chauffage, entretien des locaux  *(presbytère compris)* | Rémunération des pasteurs : 32 €  Traitement des 32 pasteurs de la région  Dépenses régionales : 6 €  Animation  Postes régionaux  Secrétariat  Divers et solidarité | Animation : 3 €  Animation  Evangélisation  Synodes  Services du siège : 4,5 €  Secrétariat, locaux, etc.  Pasteurs : 10 €  Formation initiale : Institut de théologie protestante  Formation permanente  Retraites *(l'EPUdF est son propre organisme de retraite)*  […] |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Budget annuel : 120 000 €  Financé par les dons nominatifs, les dons anonymes (offrande au culte, cérémonies diverses) et quelques broutilles. | Budget annuel : 1 720 000 €  Financé par la contribution des 43 églises locales | Budget annuel : 6 300 000 €  Financé par la contribution des 9 régions de l'EPUdF |
|  | *Ma participation : …* | *Contribution d'Orléans : 74 000 €* | *Contribution de la région Ouest : 519 000 €* |

Nota bene : Les chiffres, raisonnablement arrondis, correspondent à l'année 2013.

# Les enjeux du don

Les dépenses n'attendent pas : **Donner régulièrement, c'est bien !**

Actuellement à Orléans, seuls 170 foyers participent financièrement  
de façon nominative ; leur charge individuelle est importante.   
 **Etre plus à donner, ce serait bien aussi !**

Actuellement, la région Ouest ne peut financer que 32 postes pastoraux. **Plus, ce serait mieux !**

# Combien donner

A titre indicatif, le don annuel moyen est d'environ 570 € par foyer.

Mais il n'y a pas de don trop petit : certains donnent beaucoup moins, d'autres beaucoup plus.

Les dons nominatifs sont déductibles des impôts à hauteur de 66% de la somme versée, dans la limite de 20% du revenu imposable. Pour ce faire, un reçu fiscal vous est envoyé dans le courant du mois de février.

# Comment donner

## Par chèque, à l'ordre de *Eglise réformée d'Orléans*

A envoyer à : Eglise réformée d'Orléans

Les trésoriers

1 rue Parisie – 45000 Orléans

## Par virement, ou virement automatique

Utiliser le relevé d'identité bancaire suivant :

Etablissement : **20041**

Guichet : **01012**

N° de compte : **0004055Y033**

Clé RIB : **21**

IBAN : FR75 2004 1010 1200 0405 5Y03 321

(Identifiant international de compte)

BIC : PSSTFRPPSCE

(Identifiant international de l'établissement)

Domiciliation : LA BANQUE POSTALE

CENTRE FINANCIER DE LA SOURCE

Titulaire du compte : Association Cultuelle Eglise Réformée

2 Cloître Saint Pierre Empont

45000 ORLEANS

## En espèces

Pourquoi pas ?

Pour le Conseil presbytéral, les trésoriers : Blandine Burgot et Christophe Brylinski